

*Le Président*

**INFORMATION IMPORTANTE A TOUS LES CLUBS**  
**Les engagements aux compétitions nationales**

Grand-Quevilly, le 1er octobre 2019

Mes Chers Dirigeants de Clubs,

Je souhaite vous informer, à compter de la saison 2019/2020, une nouvelle modalité sur les engagements pour les compétitions nationales :

➤ **Toutes les compétitions (les Championnats MCJS, les Coupes PB, ...) seront validées, par les clubs, en s'acquittant du droit d'engagement :**

- Compétitions individuelles → 6,00 € par athlète*
- Compétitions équipes → 16,00 € par équipe*

A cet effet, à l'issue de chaque compétition qualificative régionale, le Directeur Technique Régional communique les qualifiés à la Fédération.

Toutefois, l'engagement de chaque athlète ou équipe devient effectif qu'après le paiement du droit d'inscription en ligne par le club « non remboursable » :

➤ Votre paiement en ligne est opérationnel, environ 48h00 après chaque compétition qualificative de la Ligue « **pour toute difficulté, appeler le DTR – Ghislain PAJANIANDY - 06 99 64 92 96** »

**Pour ne pas pénaliser vos athlètes, je vous invite à suivre scrupuleusement cette procédure.**

Je vous souhaite une très bonne reprise et saison 2019 / 2020.

Le Président  
François FENELON

